

Qui et Pourquoi, depuis la mort de Mgr Lefebvre en 1991, a détourné la finalité surnaturelle de l'OPERATION-SURVIE des sacres de 1988, pour assigner à la FSSPX ce FAUX objectif prioritaire de la «ré-conciliation» avec la Rome conciliaire (en fait la «ré-conciliarisation» de la FSSPX) ?

Qui a, depuis 2000, PROMU, et Pourquoi, le FAUX préalable de l'autorisation de la messe de Saint Pie V ?

Pourquoi n'a-t-on pas posé la VRAIE question du rétablissement du VRAI Sacerdoce de VRAIS prêtres, ordonnés par des Evêques VALIDEMENT sacrés selon le rite VALIDE des Saints Ordres ?

Qui a INVENTE, et POURQUOI, le faux préalable de la levée des «excommunications» ?

Pourquoi n'a-t-on pas posé la VRAIE question de l'abrogation de *Pontificalis Romani* INVALIDE de 1968 et du rétablissement du vrai rite de la consécration épiscopale VALIDE d'avant 1968?

A quoi servirait-il, en effet, de faire dire le VRAI rite de la messe par de FAUX prêtres ?

Serait-ce donc qu'après avoir obligé de VRAIS prêtres à dire une FAUSSE messe, l'on veuille désormais faire dire la messe du VRAI rite par de FAUX prêtres ?

Serait-ce que l'on veuille «concilier» les VRAIS prêtres qui disent encore la VRAIE messe avec un clergé aussi INVALIDE que le FAUX CLERGE ANGLICAN ?

*Gaude, Maria Virgo, cunctas hæreses sola interemisti.
(Tractus Missæ Salve Sancta Parens)*

lundi 11 septembre 2006

Ce message peut être téléchargé au format PDF sur notre site <http://www.virgo-maria.org/>.

Mgr Ducaud-Bourget briguit le Patriarcat de la Tradition

Révélations de Mgr Guérard des Lauriers (1986), 20 ans avant la bataille finale de Rome pour récupérer la FSSPX, bataille lancée par l'érection de l'Institut du Bon Pasteur et par le téléguidage du « Bouquet spirituel »

Alors que la Rome des antichrists vient d'ériger les mutins de la FSSPX en un Institut du Bon Pasteur, le 8 septembre 2006, il est bon de relire cet article de Mgr Guérard des Lauriers, daté de 1986. Mgr Guérard s'inquiétait des conditions secrètes qui pourraient conditionner les sacres par Mgr Lefebvre. L'histoire a depuis montré que les sacres des quatre évêques le 29 juin 1988 furent suivis d'une excommunication qui marquait la rupture, ce qu'appelaient Mgr Guérard de ses vœux.

En 2006, la situation est différente, car les FAITS de l'attentat inouï contre le Sacerdoce, réalisé par l'instauration du nouveau rite épiscopal artificiel et invalide (*Pontificalis Romani*, 1968 voir note¹), dérivé du Document X² (prétendue Tradition apostolique fallacieusement attribuée à Hippolyte de Rome), ces FAITS sont désormais de façon très large sur la place publique depuis plus de 20 mois. La pseudo-démonstration du Père Pierre-Marie d'Avrillé qui tentait de s'opposer aux FAITS, a été balayée par les travaux du Comité international *Rore Sanctifica*, travaux repris et synthétisés par l'abbé Cekada. Si Mgr Guérard avait été saisi de ce dossier et avait disposé de tous les documents qui montrent la filiation Anglicane qui point derrière ce complot multi-décennal, il n'eût certainement pas manqué de réagir vigoureusement. En tout cas, il n'eût pas adopté le comportement silencieux et inactif sur le sujet, qui est la règle de la plupart des clercs de la Tradition qui se réclament de lui.

En note de son article, Mgr Guérard révèle :

« une "résolution" qui avait été envisagée, quand les fidèles attachés à la Tradition se sont groupés en un mouvement apparemment consistant, et avec lequel l'"autorité" jugea opportun de "composer"... ou

¹ <http://www.rore-sanctifica.org>

² Lire la thèse de doctorat de Jean Magne (1975), défendue et récompensée par Henri-Irénée Marrou

de le paraître! Les " traditionnels" auraient constitué une sorte de patriarcat demeurant subordonné à la "Rome" nouvelle, et recevant d'elle l'approbation d'une liturgie propre. Mgr Ducaud-Bourget était l'un des "patriarches" possibles. Fort heureusement, des rivalités d'ordre personnel firent échouer ce projet. On peut craindre que le très rusé Wojtyla n'en reprenne la substance. Accorder à tels groupes de fidèles la faculté de demander à "Rome" SOUS CERTAINES CONDITIONS la permission de faire célébrer la MESSE traditionnelle, a constitué un pas important dans ce sens. » Mgr Guérard des Lauriers, janvier 1986

Ainsi nous voyons resurgir au début des années 1970, dans le cas de la récupération de la FSSPX par Rome, ce projet récurrent du Patriarcat. Les documents historiques nous ont appris la prédilection qu'ont les milieux subversifs anglicano-rosicruciens pour l'institution patriarcale. Nous nous sommes déjà étendu sur ce sujet dans nos messages. Nous en rappelons quelques extraits en annexe. Le texte qui résume le mieux le schéma Patriarcal de ces milieux subversifs est le mémoire rédigé par le bénédictin Dom Beauvuin et lu par le cardinal Mercier à la quatrième conversation de Malines en 1925.

Si les clercs avaient eût le goût de l'étude de l'ennemi, de ses projets, si les clercs de la Tradition avaient su se placer au même niveau de patience et de conception stratégique du combat auquel se placent les adversaires les plus rusés et les plus obstinés de l'Eglise, ils auraient compris la continuité de cette subversion plus que centenaire, née des projets des loges et des Anglicans du Pasteur Pusey du milieu du XIX^e siècle. Ils en auraient perçu la logique qui vise à la destruction totale du Sacerdoce sacramentel, chose qui fut mis en route par le rite invalide de consécration épiscopale de *Pontificalis Romani*, le 18 juin 1968. La main Anglicane y laisse des traces, tout comme dans le projet des Patriarcats.

L'actualité intentionnellement agitée par les médias maçonniques depuis le 8 septembre autour de l'érection par Ratzinger de l'Institut du Bon Pasteur, doit être lue et comprise à la hauteur de ces considérations historiques pleines d'enseignement. Le combat de la Tradition, qui connaît actuellement l'assaut ultime de l'ennemi contre la FSSPX, vit une accélération. La séduction de la « réconciliation » dans laquelle l'abbé Laguérie, et son complice occulte au sein de la FSSPX, l'abbé Lorans, veut entraîner la FSSPX, clercs et fidèles, vient concrétiser l'aboutissement ultime d'un plan de l'ennemi qui a su déployer la même patience, et aussi la même brutalité que l'Anglican Cranmer au XVI^e siècle, pour, appuyé du pouvoir temporel (aujourd'hui celui des télévisions et des journaux nationaux), exterminer la religion catholique et ses prêtres validement ordonnés.

Continuons le bon combat

Abbé Michel Marchiset

PREMIERE ANNEXE – ARTICLE DE VIRGO MARIA SUR LES PROJETS PATRIARCAUX DE L'ABBE RATZINGER

- L'abbé Ratzinger abandonne le titre de Patriarche d'Occident (message VM du 20 mars 2006)³

Celui qui était encore le cardinal Ratzinger a émis cette idée même dans un essai publié en 1969 sous le titre « Primat et épiscopat », qui figure dans le livre *Das neue Volk Gottes*. La traduction en anglais du texte ci-après a été faite par l'abbé Joseph Komonchak, de l'Université catholique d'Amérique :

« L'image d'État centralisé que l'Église a offerte jusqu'au Concile tient non seulement à l'office de Pierre, mais aussi à son amalgame avec la fonction patriarcale, laquelle n'a cessé de se renforcer tout au long de l'histoire et que l'évêque de Rome exerçait pour l'ensemble de la Chrétienté latine. Le droit canon uniforme, la liturgie uniforme, la nomination uniforme des évêques par le centre romain, tout cela ne fait pas forcément partie du primat, mais résulte de l'union étroite des deux offices. C'est pourquoi la tâche à envisager pour l'avenir consistera, d'une part à établir de nouveau – et plus clairement, cette fois – une distinction entre la véritable fonction du successeur de Pierre et l'office patriarcal, d'autre part à créer au besoin de nouveaux patriarcats

³ http://www.virgo-maria.org/articles_HTML/2006/003_2006/VM-2006-03-20/VM_Les_futurs_patriarcats_de_l_abbe_Ratzinger.html

et à les détacher de l'église latine. Choisir l'unité avec le pape ne signifiera plus, dès lors, s'incorporer à une administration uniforme, mais seulement s'intégrer à une unité de foi et de communion, dans laquelle le pape est reconnu comme ayant pouvoir de livrer des interprétations contraignantes de la révélation donnée dans le Christ, interprétations dont l'autorité est acceptée chaque fois qu'elles sont livrées sous une forme définitive ». Et Ratzinger de conclure : « Dans un avenir point trop éloigné, on sera fondé à se demander si les églises d'Asie et d'Afrique, comme celles d'Orient, ne devraient pas se présenter sous leurs propres formes, qui pourraient être des "patriarcats" autonomes ou des "grandes églises", quel que soit le nom que l'on donne un jour à ces ecclesiae dans l'Ecclesia ». Joseph Ratzinger, 1969, Primat et épiscopat

Ratzinger n'a pas réitéré cette idée dans ses écrits ultérieurs, mais on la trouve bien à un certain moment de sa réflexion ecclésiologique.

- **La séduction : la création d'un Patriarcat Tridentin ? (message VM du 22 mars)⁴**

Récemment l'abbé Ratzinger vient en effet d'abandonner son titre de patriarche d'Occident, rendant en quelque sorte le titre disponible. Dès 1969, l'abbé Ratzinger avait préconisé la multiplication des patriarcats :

« C'est pourquoi la tâche à envisager pour l'avenir consistera, d'une part à établir de nouveau – et plus clairement, cette fois – une distinction entre la véritable fonction du successeur de Pierre et l'office patriarcal, d'autre part à créer au besoin de nouveaux patriarcats et à les détacher de l'église latine. » Joseph Ratzinger, *Primat et épiscopat*, 1969

Comme l'a fait remarquer un vaticaniste, ce récent abandon du titre de Patriarche d'Occident ouvre la voie à la réduction de la fonction pontificale à un « patriarcat des latins », d'autres patriarcats pouvant surgir dans l'Eglise conciliaire.

Ainsi, dans le message *Virgo-Maria* du 20 mars nous évoquons cette hypothèse en citant le vaticaniste John L.Allen :

« Comme l'objection de Garuti à propos du terme " patriarche " semble concerner un possible affaiblissement de l'autorité papale, certains théologiens favorables à une plus grande collégialité ont longtemps encouragé la Chrétienté Occidentale à créer de nouveaux patriarcats dans le but de donner une autonomie et une autorité plus grandes aux églises locales.

D'après ce schéma, il pourrait y avoir un Patriarche d'Afrique, un d'Asie et même un d'Amérique du Nord. Le pape serait considéré comme le garant suprême de la foi et de la discipline, plutôt que comme le simple chef de l'Église Romaine. Pour prendre un exemple, un Patriarcat d'Afrique pourrait avoir sa propre liturgie autochtone plutôt que de demander d'apporter des retouches au " Rite Romain . »

Quelques analystes ont insinué que l'abandon du titre de " Patriarche d'Occident " pourrait être le premier pas dans cette direction. Le pape pourrait éventuellement devenir quelque chose comme un " Patriarche des latins " laissant de la place pour d'autres patriarches dans la tradition historique de l'Occident. Si tout cela est prévu dans les cartes reste encore à voir. » John L.Allen^[6] du 10 mars 2006

- **L'"Eglise Anglicane unie non absorbée" : Le "Patriarcat Anglican", cheval de Troie dans l'Eglise. Les 4° conversations anglicanes de Malines (1925) Le mémoire de Dom Beauduin o.s.b., maître de Dom Botte : Un modèle inversé très actuel pour l'« union » de la FSSPX avec Rome (message du 10 avril 2006)⁵**

Nous citons Dom Beauduin en établissant un parallèle avec la FSSPX :

« Union, non absorption, telle est donc, nous semble-t-il, la formule de la réconciliation. D'une part une société religieuse, l'Église anglicane, jouissant de son organisation intérieure propre, un corps moral jouissant de son autonomie, de ses institutions, de ses lois, de sa liturgie propre, sous l'autorité de son chef le Patriarche de Cantorbéry; mais manquant du principe d'unité et du fondement infaillible de la vérité, que le Christ veut dans l'Église qu'il a fondée : unum ovile et unus Pastor. D'autre part, l'Église romaine, qui, elle aussi, a ses institutions, son droit, sa liturgie, en un mot son organisation

⁴ http://www.virgo-maria.org/articles_HTML/2006/003_2006/VM-2006-03-22/VM-Ralliement-les-scenarii-de-Mgr-Fellay-et-de-Ratzinger.htm

⁵ http://www.virgo-maria.org/articles_HTML/2006/004_2006/VM-2006-04-10/VM-Dom_Beauduin_Eglise_anglicane_unie_non_absorbee.htm

intérieure latine; mais qui, en plus et surtout, possède en son chef le principe d'unité, le fondement de vérité et d'apostolicité, la pierre inébranlable sur laquelle toute l'Église du Christ est fondée. Il faut donc nécessairement, si l'Église anglicane veut appartenir à cette société unique et visible du Christ, qu'elle établisse entre elle et l'Église romaine ce lien de dépendance et de soumission au successeur de Pierre; en d'autres termes il faut qu'elle devienne non latine mais romaine; et qu'en conservant toute son organisation intérieure, toutes ses traditions historiques et sa légitime autonomie, à l'instar des Églises orientales, elle établisse fortement ce lien indispensable de subordination à l'Église universelle dont le principe d'unité est à Rome. » **Dom Beauduin, 1925**

- La FSSPX « unie mais non absorbée » Des conversations anglicanes de Malines (1923) à la prise de contrôle de l'œuvre de Mgr Lefebvre. « Sa Béatitude » Bernard Fellay ? (message VM du 14 avril 2006)⁶

Après avoir fait une application pratique du texte de 1925 de Dom Beauduin à la FSSPX ? nous avons donné quelques citations d'un texte récent d'un gnostique (Jean-Luc d'Alberoy) du 9 mars 2003⁷:

- « **Troisième Rome chrétienne** », ou plus exactement d'un « Troisième Règne » ou « Tiers Âge » de l'impérialité de spiritualité chrétienne en Europe.
- En cette aube du troisième millénaire chrétien, l'heure est désormais venue d'un tiers âge postmoderne, à même d'édifier un Imperium europaeum rassemblant l'ensemble des nations du continent dans une foi renouvelée : un « Saint-Empire européen », dans lequel la Chrétienté a vocation à retrouver son unité originelle.
- Cette Tradition ecclésialement conçue devra en effet faire retour à la « sagesse » authentique, providentiellement retrouvée par le « pérennialisme » contemporain, **sous l'influence déterminante du français René Guénon et, plus encore, de ceux de ses disciples chrétiens qui ont su le dépasser.**
- une progressif entérinement ecclésial de cet enracinement, par **une conception de la communion œcuménique européenne formulée selon l'ecclésiologie propre à l'Orthodoxie : des diocèses très enracinés et largement autonomes (épiscopocentrisme traditionnel), rassemblés en Églises nationales** rendant inséparable spiritualité et identité des peuples
- l'autocéphalisme orthodoxe, le gallicanisme, mais aussi **certains traits de l'anglicanisme de la High Church**, et de façon générale tous les mouvements ecclésiaux d'autonomie nationale se fondant sur la Tradition
- L'objectif final est celui d'une **réunification des Églises d'Occident et d'Orient**, dans un esprit de renaissance de l'Église romaine indivise, fondée par l'Empereur Constantin au IVe s. (313)
- La Chrétienté, ainsi rendue à sa substance ancienne pour l'accomplir, apparaîtrait à nouveau clairement, à l'âge postmoderne, comme ce qu'elle n'a jamais cessé d'être inconsciemment : un Corps mystique européen, **animé par une foi pagano-chrétienne**
- on voit qu'il sera nécessaire, pour **l'édification d'une communion œcuménique européenne** – c'est-à-dire une nouvelle Chrétienté –, de tendre à ne conserver du protestantisme que la partie de son organisation qui a produit des Églises nationales fortement enracinées, notamment le principe qui y fait du roi le chef temporel de l'Église du royaume
- **Saint Benoît**, patron de l'Europe, saints Cyrille et Méthode, copatrons de l'Europe, priez pour nous !

Fin des citations du texte gnostique

DEUXIEME ANNEXE – ARTICLE DE MGR GUERARD DES LAURIERS DE JANVIER 1986

<http://francetradition.forumactif.net/ftopic86.Texte-Mgr-Guerard-des-Lauriers-Etude-Abbe-Cekada.htm>

SOUS LA BANNIERE

Extrait du supplément au n° 3 de janvier février 1986

CONSACRER DES ÉVÊQUES ? par Mgr Guérard des Lauriers

⁶ http://www.virgo-maria.org/articles_HTML/2006/004_2006/VM-2006-04-14/VM-Patriarcat%20Tridentin_La_FSSPX_unie_non_absorbee.htm

⁷ http://www.geocities.com/catholique_et_royaliste2002/arch7/articles/chretiente.htm

1 .Quelle consécration ?

Le bruit, ces temps-ci, a couru une fois de plus : "Mgr Lefebvre va consacrer des Evêques". Il "va", il se "dispose à ". Ce même propos, Mgr L. [qu'on veuille bien lire : Lefebvre] m'en a entretenu à Ecône en 1976. Je lui en ai alors exprimé ma très chaude et respectueuse approbation. Au cours de cette décennie, le même bruit, fréquemment, a sourdement grondé avant de retentir comme un cri. L'"opinion", trans-secouée, brandit la certitude dont elle se gonfle: "C'est imminent. Il va consacrer des Evêques! " Et puis... rien. Et l'"opinion" quête une autre tempête. Le bruit: "Sacre par Mgr L. ", n'était qu'une fausse alerte [pour user les courages, mais dont Dieu Se sert pour forger Ses amis]. La baudruche se dégonfle. Calme plat [au moins sur ce point!]. Quelques mois passent. Et tout recommence. Cela, combien de fois depuis dix ans! Ça ne fait donc qu'une de plus !

Il y a cependant pour cette fois-ci, ceci. Deux des quatre "épiscopables" [par Mgr L.], ont demandé par téléphone à deux de leurs anciens condisciples, évincés d'Ecône [eu égard à W. (= Mgr Wojtyla)], et réputés pour leur savoir en matière doctrinale: ils ont donc demandé. .. " quelles sont les raisons pour lesquelles il serait légitime, voire même actuellement nécessaire, de consacrer des Evêques ?" A cette question, j'ai répondu dans une précédente "Déclaration". Le contenu de celle-ci s'avère donc être de circonstance, eu égard au "bruit" qui, cette fois-ci, paraît avoir quelque fondement. Cependant, avant de reproduire [ci-dessous], l'essentiel de cette "Déclaration", j'estime aussi prudent qu'honnête, de prévenir toute équivoque.

C'est qu'en effet Mgr L., suspens a divinis, continue cependant d'ordonner des prêtres [1] , de confirmer, voire même de "donner" à certains de ces prêtres le pouvoir de confirmer [2]. Comment donc peut-il se faire que Mgr L., désobéissant en matière gravissime à celui [W.] dont Mgr L. affirme avec pertinacité qu'il [W.] est l'Autorité ["mauvais Pape, mais Pape"], comment peut-il se faire que Mgr L. ne soit pas excommunié ? La réponse à cette question dans la Lumière de la très sainte Foi, est évidente.

Si W. n'applique pas les lois de l'Eglise, comme il se devrait même à Mgr L., la raison en est que lui-même s'en avoue non capable. La raison véritable est que W. n'est pas l'Autorité. Il singe de l'être, dans la mesure où cela sert tout autre chose que le bien de l'Eglise, et même sert la perte de l'Eglise.

Mais ce qui est évident dans la lumière de la très sainte Foi, demeure densément obscur au point de vue de Mgr L. et de W. Ils sont d'accord pour affirmer, pour proclamer , non seulement en paroles mais en actes: "W. est l'Autorité". Alors, comment peut-il se faire que, sans protester, "ladite Autorité" laisse un Evêque suspens a divinis non seulement user de ses pouvoirs, mais encore les extrapoler ? Qu'une telle conjoncture, périodiquement répétée, se mue en un état communément admis, cela induit inéluctablement à considérer comme étant très positivement possible l'hypothèse d'un pacte ultra secret.

Ce pacte, voici quel il serait, énoncé par W. s'adressant à Mgr L. : "Continuez à ordonner et à confirmer, comme vous l'entendez. Vous ne serez aucunement inquiété. A une seule condition cependant, celle d'affirmer et de proclamer que je suis l'Autorité". Le plus grand "service" que l'on puisse rendre à W. , dans sa lumière à lui qui est celle de Satan, c'est de l'accréditer comme étant l'Autorité. C'est ce "service", ordonné objectivement, [et, de par Dieu, dérisoirement] à la destruction de l'Eglise, que Mgr Lefebvre accomplit, et impose à ceux qui le suivent d'accomplir , inconsciemment je l'espère, mais enfin opiniâtement. Comment dans ces conditions, ne pas subodorer l'insidieux piège de Satan: "Cela, une part universelle dans mon église wojtylienne, cela, à toi Marcel Lefebvre, je donnerai tout, si tombant à [mes pieds] tu te prosternes devant moi W. " (Cf. Matth. IV, 9). Je ne dis pas qu'un tel pacte existe. Je dis qu'on est fondé à le redouter. Car, tout en disant EN PAROLES: "Il n'y a rien à attendre de Rome", Mgr L. continue d'aller à Rome, c'est-à-dire, EN ACTE, de reconnaître W. comme étant l'Autorité. Qu'il en ait conscience ou non, nous le répétons, Mgr L. rend, encore maintenant et toujours, à W., le "service" [excellent service!] que celui-ci attend de lui.

Cela étant, un nuage menaçant plane sur les dites consécrations épiscopales. Supposé qu'elles se fassent, (nous sommes en 1986. Note du copiste) ne sont elles pas vouées à être le prolongement inexorablement logique des ordinations sacerdotales ? Il suffira, le pacte devenant ultra ultra [3] secret, de l'étendre à une clause nouvelle qui sera le venin de la mort lente savamment injecté dans toute l'œuvre de Mgr L., et pour autant dans la phalange traditionnelle:

" Vous pouvez non seulement ordonner , confirmer, déléguer; vous pouvez même consacrer des Evêques. Vous ne serez aucunement inquiété. A une seule condition, savoir: les Evêques par vous [Mgr L.] consacrés, reconnaîtront et proclameront, comme vous le faites si bien vous-même, que moi W ., je suis l'Autorité. "

Il conviendra donc, si lesdites consécrations ont lieu, de ne pas se réjouir prématurément.

Il faudra examiner si la question du "mandat romain", normalement requis pour toute consécration épiscopale, a été clairement posée, et résolue, soit par OUI [et alors, quod Deus avertat, Mgr L. ne serait plus qu'un vassal de W ., dont il partagerait pleinement le schisme capital], soit par NON [et alors, Mgr L. étant, ipso facto et même selon le nouveau "droit canon", excommunié "Latae sententiae", il devrait être déclaré excommunié (comme je l'ai été moi-même ainsi que Mgr Thuc), par Mgr Ratzinger agissant au nom

de l'"Autorité"].

On ne pourra donc se réjouir à bon escient des Consécrations épiscopales accomplies par Mgr L., que lorsque la sentence déclaratoire de l'excommunication par lui encourue, aura été par "Rome" promulguée. C'est cette hypothèse-là que je suppose réalisée. J'ai cru devoir le préciser. Car il ne conviendrait pas que des raisons, d'ordre doctrinal, fussent, ne serait-ce qu'indirectement, alléguées, en vue de paraître justifier des comportements qui ne seraient conformes ni à la Vérité ni à la loyauté. Des Consécrations épiscopales qui seraient accomplies selon le rite traditionnel, mais ultra ultra secrètement, "una cum W." [4], de telles consécrations seraient valides; mais, étrangères à la saine doctrine, chargées de sacrilège puisque injurieuses pour le Témoignage de la très sainte Foi, elles ne s'expliqueraient que par l'astuce de Satan. La situation ecclésiale des éventuelles Consécrations épiscopales étant ainsi précisée, nous allons brièvement récapituler les considérants par lesquelles elles sont en fait impérees.

[1] Ce dont on ne peut que se réjouir dans le Seigneur, et féliciter Mgr L. L'encourager dans ce projet fut d'ailleurs opportun. En 1976, sans les instances conjuguées et insistantes de Melle Luce Quénette et du P. Guérard, Mgr eût cédé à d'insidieuses objurgations, celles notamment de M. Louis Salleron: "ne compromettez pas l'union... ne faites pas d'ordinations ". Mgr L fut profondément perturbé. Enfin, il se ressaisit; il fit les ordinations, Deo Gratias ! L'entreprise de Mgr L serait aussi bonne qu'i! est possible dans l'Eglise en état de privation, n'était la distorsion radicale et ruineuse, concomitante au fait de proclamer W comme étant l'Autorité.

[2] Donner ce pouvoir n'appartient qu'au Siège apostolique. Sur ce point, Mgr L a usurpé. Et les confirmations ainsi administrées sont très probablement invalides.

[3 & 4] Cette hypothèse n'est malheureusement pas exclue. Elle rejoint en effet une "résolution" qui avait été envisagée, quand les fidèles attachés à la Tradition se sont groupés en un mouvement apparemment consistant, et avec lequel l'"autorité" jugea opportun de "composer"... ou de le paraître! Les " traditionnels" auraient constitué une sorte de patriarcat demeurant subordonné à la "Rome" nouvelle, et recevant d'elle l'approbation d'une liturgie propre. Mgr Ducaud-Bourget était l'un des "patriarches" possibles. Fort heureusement, des rivalités d'ordre personnel firent échouer ce projet. On peut craindre que le très rusé W n'en reprenne la substance. Accorder à tels groupes de fidèles la faculté de demander à "Rome" SOUS CERTAINES CONDITIONS la permission de faire célébrer la MESSE traditionnelle, a constitué un pas important dans ce sens.

Pour vous abonner ou vous désabonner de la lettre d'information Virgo-Maria, veuillez remplir le formulaire disponible sur notre site <http://www.virgo-maria.org/>